



Compte rendu réunion du comité directeur de CVL du 21 juin 2014

Membres présents : Alain ROBERT, Olivier NEILZ, Sylvain CHOFFEE, Wilfried LEGER, Richard DEHAIES, Bruno FIEVET.

Membres excusés : Curt KNABE, Denis CHOURAQUI, Dominique CHEVALIER, Frédéric DEVAUX, Nathalie FRESNE, Jacques FRESNE, Chantal GUIRAUDOU, Pierre BARBEDETTE

Début de séance 9h15 fin de séance 13h15.

L'ordre du jour :

Il est accessible avant la réunion sur

https://docs.google.com/spreadsheets/ccc?key=0AtM9DPx2tReKdEhzaDJpOF9wdGc3dkVNQWU2VEtlekE&usp=drive_web#gid=0

Deux documents *.pdf ont été transmis aux membres du bureau pour consultation :

AOT Vol Libre : projet de convention avec le Conservatoire du Littoral

Protocole LFAU CAM version 2 : protocole d'utilisation des pistes de Camp Maneyrol

Points à l'ordre du jour :

1. Panneaux FFVL site de vol
2. Protocole utilisation pistes
3. Déco d'Omonville
4. Convention Conservatoire
5. Entretien site

1. Panneaux FFVL site de vol

Alain Robert a participé à une réunion fédérale en tant que responsable des sites de la LVLN (Ligue de Vol libre de Normandie). La FFVL met à la disposition des clubs des panneaux plastifiés autocollants avec les informations fédérales et un vaste espace central pour ajouter les informations spécifiques au site. Ce panneau est de taille importante (60 x 50 cm²) et n'est pas obligatoire. Il nous paraît difficile à disposer sur nos sites en raison de restrictions sur la signalétique imposées par les contraintes de protection de l'environnement.

Nous poursuivons sur ce point avec l'entretien des indicateurs du vent qui ont besoin d'être remis en état sur nos sites afin d'être fringants pour la saison estivale. Il s'agit de restaurer les mâts et de remettre des manches à air neuves et des penons en rubalise. Olivier Nielz achète des manches à balai en bois pour emmancher sur les bases en tuyau de plomberie qui sont enfoncés/scellés sur les sites à cet effet. Nous tâchons de réaliser au plus vite un état de la situation (photos numériques) et l'inventaire de ce qu'il est nécessaire de refaire.

Omonville : à l'entrée du déco, un penon en rubalise flotte sur une perche fixée sur le panneau indicateur. Ce dernier est constitué de 2 piquets en bois et n'est probablement pas assez solide pour supporter une manche à air.

Landemer : à gauche de l'entrée (sur le muret) un mât est fixé sur le tronc d'un arbuste d'aubépine. Il est parfaitement placé et a l'air en bon état. Il n'est guère accessible, ce qui le préserve du vandalisme. Il a longtemps été équipé d'une manche à air et il faut vérifier s'il est encore assez solide pour en supporter une neuve. A défaut, il faudrait au minimum installer un penon en rubalise.

Diélette : (la clôture en bas du champ est à réparer)

Autre sites : merci aux pilotes de collecter les infos

Nous étendons le point 1 aux sites de vol de façon plus large (point 5).

Ecalgrain :

Il n'y a plus de clôture à l'entrée du champ au-dessus du déco et cela devient très tentant de se garer. Nous proposons de rencontrer ou contacter l'exploitant pour lui demander s'il a l'intention de remplacer la clôture. A défaut, nous lui proposerons de poser nous-même une limite (simple corde avec un panneau) pour matérialiser plus clairement la propriété privée. Nous souhaitons lui demander le droit d'ouvrir le temps de faire demi-tour, mais bien lui confirmer que nous avons à cœur de respecter sa propriété privée.

Herquemoulin :

Ce site est en création au niveau de la FFVL avec le statut « sensible », ce qui signifie qu'il ne sera pas visible pour les licenciés de la FFVL. Les contacts avec l'exploitant sont en cours pour avoir la confirmation de son autorisation. Deux aspects sont soulignés : 1- ce site est dans la ZIT tronquée, évitons de faire des vagues médiatiques qui pourraient interférer avec l'obtention patiemment acquise de cette troncation. 2- il n'y a pas d'atterro sain en bas, c'est un site de vol technique, réservé aux pilotes expérimentés.

2. Protocole utilisation pistes

Suite à l'annulation de la journée découverte cerf-volant souhaitée le 21 juin 2014 par CVL pour cause de « journée réservée » par le club de vol à voile, nous avons demandé à nous repencher sur la convention. Nous souhaitons qu'un calendrier soit prévu chaque année pour réserver des journées treuil ou cerf-volant. Même s'il est illusoire de prévoir que la météo sera propice, cela aura au moins le mérite de formaliser le principe de l'accès de CVL à la plateforme du camp Maneyrol.

3. Déco d'Omonville

Le conservatoire du littoral souhaiterait que nous déplaçons légèrement notre déco à Omonville au prétexte que nous détériorons la bruyère. L'idée est de le déplacer sur la pente située juste au S du déco actuel. Nous demandons qu'un défrichage partiel soit réalisé afin de nous permettre de juger de la qualité du terrain puis de pouvoir faire des essais pour tester l'aérodynamique. Une étude sur les 3 années à venir devrait s'engager. A suivre ...

4. Projet de convention avec le Conservatoire du Littoral

Cette convention est encore à l'état de projet mais elle concernera tous les sites de bord de mer. Chaque site de vol est mentionné avec les contraintes et restrictions imposées par le Conservatoire du Littoral. Il est rappelé que ce dernier n'est pas propriétaire de tous les sites et que dans ces cas, son autorité n'est pas juridiquement établie. Il n'en reste pas moins que le Conservatoire du Littoral est certainement à considérer comme un allié par les parapentistes car c'est un acteur efficace de la garantie de conserver nos sites. Nous examinons en détail chaque texte relatif aux sites qui nous concernent et nous notons nos remarques et amendements.

5. Infos sur la remorque du treuil

Une assurance a été souscrite pour la remorque auprès de la MAIF. L'installation de l'armature métallique et de la bâche de protection pour le transport est prévue. Le budget initial sera respecté. L'armature pourra être déposée si besoin mais la dépose ne sera pas nécessaire pour utiliser le treuil.

6. Communication au sein du bureau

Alain Robert exprime son irritation à propos de mails qu'il a envoyés aux membres du bureau pour recueillir les avis et restés sans réponse

Une réponse minimale est demandée :

- « je suis d'accord »
- « je n'ai pas d'opinion »
- « je souhaite que le point soit discuté en réunion »
- Autre ...

Cela ne demande pas beaucoup de temps et permet à Alain de sentir qu'il n'est pas tout seul !

Merci de faire l'effort de répondre.

7. Clés d'accès au local du camp Maneyrol

Leur recensement à 5 montre que nous en avons perdues et il n'est pas possible d'en faire refaire sans grand frais. Les détenteurs sont actuellement : Curt, Bruno, Alain, Fred (Devaux) et Jacques

8. Rangement et nettoyage du local

La date du mercredi 25 juin prochain de 18h à 20h est proposée. Merci à ceux qui pourront se libérer de venir prêter main-forte.

9. Formations entraînement

Pour pouvoir faire un petit bilan et ainsi prévoir les entraînements et formations théoriques et ou pratiques à venir, Sylvain CHOFFEE demande aux membres intéressés d'exprimer leurs souhaits:

- brevet de pilote théorie?, pratique?
- brevet de pilote confirmé théorie? Pratique?
- Qualification biplace?

à l'adresse suivante:

<https://docs.google.com/spreadsheet/ccc?key=0ApV60KclJf2YdDNqUVFwRDNZTFNxSIBITGVEdVg4VWc&hl=fr#gid=0>

X = qualification validée

F = demande de formation ou en cours de validation.

Octeville, le 22 juin 2014

Alain Robert, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire

